# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 118871

### Texte de la question

M. Simon Renucci souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la situation des personnes âgées dont la retraite dépasse légèrement les barèmes. Il lui rappelle que cette catégorie de retraités ne parvient pas à vivre décemment. Leur retraite est trop importante pour qu'ils puissent bénéficier d'un logement social, d'une allocation logement, d'une exonération, même partielle, de la taxe d'habitation ou de la redevance audiovisuelle. Mais parallèlement, leur retraite est insuffisante pour leur permettre de vivre décemment. Nombreux sont ces retraités qui sont contraints de s'habiller à la Croix-Rouge et de faire leurs courses dans des magasins de hard discount dont les prix sont moins élevés. Les retraites seront certes revalorisées au 1er janvier 2007, mais cela ne permet pas de compenser toutes les augmentations : loyer, eau, électricité, gaz, cotisation à une mutuelle. En conséquence, il lui demande de quelle manière il entend prendre en compte les besoins et les attentes de ces retraités qui ne parviennent pas à vivre décemment.

### Données clés

**Auteur :** M. Simon Renucci
**Circonscription :** Corse-du-Sud (1re circonscription) - Socialiste
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 118871
**Rubrique :** Retraites : généralités
**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille
**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 20 février 2007, page 1733